



ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE A
Liste des candidats présentée par le
Syndicat National
des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales

M. BONGEOT Olivier	DGS 2 000 à 10 000 habitants	Grand Charmont
Mme LAMANTHE Valérie	DGS 20 000 à 40 000 habitants	Communaute de communes du Val de Morteau
M. MOREL Julien	attaché	Saint Vit
Mme HUMBERT Emmanuelle	DGS 2 000 à 10 000 habitants	Sochaux
M. NICOLLE-DEFONTAINE Philippe	DGS 20 000 à 40 000 habitants	Communaute de communes du Grand Pontarlier
Mme CLAVEQUIN Maude	DGS 2 000 à 10 000 habitants	Etupes



SYNDICAT NATIONAL
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

LE SNDGCT, LE SYNDICAT QUI DEFEND TOUS LES CADRES TERRITORIAUX

Vous êtes cadre A de la Fonction Publique Territoriale, quelle que soit la filière, quelle que soit la collectivité, votez pour le SNDGCT, un syndicat qui saura vous défendre et vous accompagner dans vos fonctions

***EN VOTANT SNDGCT, VOUS SOUTENEZ UNE FORCE SYNDICALE
INDEPENDANTE ET EXPERTE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE***

NOUS AGISSONS AU PLUS PRES DE VOUS GRACE A UN RESEAU LOCAL A L'ECOUTE :

- Vous êtes soutenus individuellement dans les coups durs de la vie professionnelle et les problèmes du quotidien, et pouvez vous reposer sur un réseau régional de médiation.
- Vous êtes accompagnés quelle que soit la situation (DG de petites collectivités, secrétaires de mairie, etc) ce qui permet de rompre l'isolement de vos fonctions.
- Vous bénéficiez d'un réseau d'information, de formation et d'entraide.

CE QUE NOUS DEFENDONS AU NIVEAU NATIONAL :

- Le SNDGCT affirme son attachement au statut et au concours tout en défendant sa nécessaire adaptation et assouplissement pour répondre aux enjeux territoriaux d'aujourd'hui et de demain.
- Le SNDGCT souhaite une amélioration des parcours professionnels des cadres A de la FPT.
- Le SNDGCT porte la volonté de rétablir l'attractivité salariale de la fonction publique par la revalorisation des grilles de tous les cadres.
- Le SNDGCT défend le renforcement des dispositifs de formation et leur adaptation à la réalité.
- Le SNDGCT réclame la reconnaissance et la clarification de la fonction de DGS et de DGA.

CE QUE NOUS AVONS DEJA OBTENU :

- Des avancées de la loi transformation de la fonction publique en matière de concours et de mobilité.
- La NBI à 30 points pour les secrétaires de mairie.
- Le maintien du seuil de 40 000 habitants pour le recrutement de DG contractuels.
- Le cumul de la prime de responsabilité et du RIFSEEP.
- La légalisation du protocole transactionnel en cas de fin de détachement.

EN VOTANT POUR LA LISTE CONDUITE PAR LE SNDGCT

Vous choisissez une force constructive, écoutée au niveau national dans les débats territoriaux.

Vous votez pour un syndicat crédible dans les négociations pour défendre vos intérêts.

Vous aurez des interlocuteurs forts de leur expertise territoriale et de leur expérience de terrain.